MARIE-ÉVA DE VILLERS

MULTI DICTIONNAIRE
DE LA LANGUE FRANÇAISE

ORTHOGRAPHE
GRAMMAIRE
DIFFICULTÉS
CONJUGAISON
SYNTAXE
ANGLICISMES
TYPOGRAPHIE
QUÉBÉCISMES
ABRÉVIATIONS
CORRESPONDANCE



QUÉBEC AMÉRIQUE

DE LA MÊME AUTEURE CHEZ LE MÊME ÉDITEUR

LE DICO PRATIQUE (EN COÉDITION AVEC LAROUSSE)

LA NOUVELLE GRAMMAIRE EN TABLEAUX

LE MULTI DES JEUNES. DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE

LE VIF DÉSIR DE DURER. ILLUSTRATION DE LA NORME RÉELLE DU FRANÇAIS QUÉBÉCOISE

MARIE-ÉVA DE VILLERS

MULTI DICTIONNAIRE
DE LA LANGUE FRANÇAISE

ORTHOGRAPHE
GRAMMAIRE
DIFFICULTÉS
CONJUGAISON
SYNTAXE
ANGLICISMES
TYPOGRAPHIE
QUÉBÉCISMES
ABRÉVIATIONS
CORRESPONDANCE



QUÉBEC AMÉRIQUE

Québec Amérique
329, rue de la Commune Ouest, 3e étage
Montréal (Québec) Canada H2Y 2E1
Téléphone : 514 499-3000, télécopieur : 514 499-3010

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du livre du Canada pour nos activités d'édition.

Nous remercions le Conseil des arts du Canada de son soutien. L'an dernier, le Conseil a investi 157 millions de dollars pour mettre de l'art dans la vie des Canadiennes et des Canadiens de tout le pays.

Nous tenons également à remercier la SODEC pour son appui financier. Gouvernement du Québec – Programme de crédit d'impôt pour l'édition de livres – Gestion SODEC.





Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada

Villers, Marie-Éva de,
Multidictionnaire de la langue française
5e éd.
Publ. antérieurement sous le titre : Multidictionnaire des difficultés de la langue française. 1988.
Comprend des réf. bibliogr.
ISBN 978-2-7644-0623-6
1. Français (Langue) - Dictionnaires. 2. Français (Langue) - Grammaire - Dictionnaires. I. Titre. II. Titre : Multidictionnaire des difficultés de la langue française.
PC2625.V54 2009 443 C2009-940955-0

Dépôt légal : 2e trimestre 2009
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du canada

Réimpression : juin 2014

Imprimé au Québec

DIRECTION
Jacques Fortin – éditeur
Luc Roberge – direction générale
Jean-Claude Corbeil – direction linguistique

CONCEPTION ET RÉDACTION
Marie-Éva de Villers

COORDINATION ET RECHERCHE
Liliane Michaud

CONCEPTION DES TABLEAUX
Marie-Éva de Villers
Annie Desnoyers
Karine Pouliot

LECTURE-CORRECTION
Yvon Delisle
Karine Pouliot
Madeleine Côté
Éditions précédentes : Monique Héroux, Serge-Pierre Noël,
Agnès Guitard, Odette Dubois-Comeau, Roger Magini

CITATIONS LITTÉRAIRES
Marie Malo
Liliane Michaud

CONCEPTION INFORMATIQUE
Daniel R. Beaulieu

DESIGN GRAPHIQUE
Isabelle Lépine
Éditions précédentes : Emmanuel Blanc, Anne Tremblay

CONCEPTION GRAPHIQUE DE LA COUVERTURE
Isabelle Lépine

MONTAGE
Karine Raymond
Célia Provencher-Galarneau
Isabelle Lépine

REMERCIEMENTS

Nous exprimons notre vive reconnaissance à la direction et aux artisans des Éditions Québec Amérique pour leur appui exceptionnel tout au long des deux dernières décennies ainsi qu'à Liliane Michaud pour l'immense travail accompli à la coordination et à la recherche depuis la première édition de l'ouvrage.

Nous tenons à souligner l'excellente collaboration de l'Office de la langue française (OLF), en particulier celle de Bernard Salvail, qui a mis à notre disposition les questions de nature linguistique adressées de septembre à décembre 1987 au Service des consultations qu'il dirigeait, lors de la première édition de l'ouvrage. Pour la cinquième édition du *Multidictionnaire*, nous avons été en mesure de consulter les nouvelles fiches ainsi que les fiches remaniées du *Grand Dictionnaire terminologique* (GDT) de 2004 à 2006, avec le concours de Gérald Paquette, directeur des communications de l'Office québécois de la langue française (OQLF), et d'André Collin, de la Direction des services linguistiques du même organisme.

Nous remercions les membres du comité de lecture de la première édition, Murielle Arsenault, Diane Martin, Guylaine Massoutre, Paul Migeotte et Paul Pupier pour les commentaires judicieux qu'ils nous ont transmis. Camil Chouinard, alors qu'il était conseiller linguistique à la Société Radio-Canada, a enrichi considérablement les indications portant sur les prononciations difficiles.

De nombreuses personnes nous ont transmis des informations pertinentes, des suggestions d'ajouts et d'enrichissements. Nous adressons nos remerciements en particulier à Marie Malo, pour ses remarques éclairées ainsi que pour le choix des citations littéraires, à Annie Desnoyers, directrice de l'enseignement des langues et cultures étrangères à l'Université de Montréal, pour ses tableaux sur la nouvelle grammaire et sur la grammaire du texte, à Karine Pouliot de la Direction de la qualité de la communication de l'École des HEC de Montréal pour ses tableaux sur les courriels, sur les rectifications de l'orthographe ainsi que pour ses nouveaux modèles de curriculums vitæ, à Serge-Pierre Noël, à Jacinthe Dupuis, également de la Direction de la qualité de la communication de HEC, pour leurs observations précieuses.

Citons aussi notamment les suggestions pertinentes d'Yvon Delisle ainsi que les contributions utiles d'Yves Beauchemin, André Brochu, Yvan Comeau, Monique C. Cormier, professeure au Département de linguistique et de traduction de l'Université de Montréal, Martial Denis, Lévi Fortier, Noëlle Guilloton de l'OQLF, Monique Héroux, anciennement terminologue à l'OLF, Yves Lanthier, André Vanasse et Gigi Vidal, anciennement chef du Service de terminologie et de diffusion d'Hydro-Québec.

Enfin, nous exprimons notre gratitude à Paul Sidani ainsi qu'à nos enfants, Étienne et Marie-Ève, pour leurs encouragements et leur indéfectible appui.

Marie-Éva de Villers

TABLE DES MATIÈRES

MODE D'EMPLOI

CHANGER v. tr., intr., pronom.

VERBE TRANSITIF DIRECT

1. Modifier. *Il a changé les appareils d'éclairage.* SYN. remplacer.

2. Convertir une monnaie en une autre monnaie. *Changer des dollars en euros.*

Ne pas confondre avec le verbe ***échanger***, qui implique toujours une action réciproque et volontaire.

3. Transformer en. *L'alchimiste a changé le fer en or.*

4. Céder une chose pour une autre. *Il a changé son automobile contre une bicyclette.*

En ce sens, le verbe se construit avec la préposition ***contre.***

VERBE TRANSITIF INDIRECT

1. Choisir une autre personne, une autre chose. *Ils ont décidé de changer de pays.*

2. Varier. *Elle a changé d'avis.*

En ces sens, le verbe se construit avec la préposition ***de.***

VERBE INTRANSITIF

Passer d'un état à un autre. *Depuis quelques années, il a beaucoup changé.* SYN. évoluer ; se transformer.

Le verbe ***changer*** se conjugue généralement avec l'auxiliaire ***avoir,*** à l'exception de l'expression ***être changé*** au sens de ***devenir différent***. *Depuis sa maladie, il est bien changé.*

VERBE PRONOMINAL

1. Faire place à. *À minuit, votre voiture pourrait se changer en crapaud.* SYN. se métamorphoser ; se transformer.

2. (FAM.) Changer de vêtements. *Elle s'est changée avant de sortir.*

À la forme pronominale, le participe passé de ce verbe s'accorde toujours en genre et en nombre avec son sujet. *Les chenilles se sont changées en papillons.*

FORMES FAUTIVES

*****changer pour le mieux. Calque de «*to change for the better*» pour ***s'améliorer, changer en mieux***.

*****changer un chèque. Anglicisme pour ***encaisser un chèque.***

CONJUGAISON : VOIR MODÈLE CHANGER.

Le ***g*** est suivi d'un ***e*** devant les lettres ***a*** et ***o***. *Il changea, nous changeons.*

CHARIOT n. m.

Voiture à quatre roues servant à la manutention ou au transport de produits. *Des chariots de supermarché. Des chariots de bagages. « Des trains presque sans fin de chariots vides de tout bagage »* (Pierre Nepveu, *Lignes aériennes*).

LOCUTION

– ***Chariot élévateur.*** Chariot motorisé à conducteur porté, qui permet de manutentionner, de lever ou d'abaisser une charge (GDT). *Un chariot élévateur* (et non *lift truck).

[Les *Rectifications* (1990) admettent : charriot.]

Entrée en majuscules

Définitions numérotées et disposées à la ligne

Note syntaxique choix de la préposition

Note grammaticale choix de l'auxiliaire

Note grammaticale accord du participe passé du pronominal illustré par un exemple

Conjugaison renvoi au modèle et **remarque** sur les particularités de la conjugaison

***Forme fautive** précédée d'un astérisque

Catégories grammaticales abrégées

Exemple en italique

Note sémantique

Formes du verbe en petites capitales

Synonymes énumérés à la suite de l'exemple

Formes fautives précédées d'un astérisque et renvoi aux formes justes en italique gras

Citation littéraire entre guillemets, nom de l'auteur et titre de l'œuvre citée entre parenthèses

Mention de la forme rectifiée entre crochets

VERT, VERTE adj. et n. m.
ADJECTIF DE COULEUR VARIABLE
1. Qui est de la couleur verte de l'herbe, des feuilles. *Les beaux yeux verts de Delphine.*
VOIR TABLEAU – COULEUR (ADJECTIFS DE).
2. Qui n'a pas atteint la couleur de la maturité. *Des bananes encore vertes.*
3. Qui est jeune. *« le vert paradis des amours enfantines »* (Baudelaire, *Les Fleurs du mal*).
4. Se dit d'une odeur qui évoque la fraîche senteur des végétaux. *Ce parfum très frais, très vert est idéal pour l'été.*
5. Qui est caractérisé par une grande vitalité malgré un âge avancé. *Des nonagénaires encore verts.*
6. Qui a de la crudité, qui ne s'embarrasse pas des convenances. *Un dictionnaire de la langue verte.*
7. Qui a trait au mouvement écologiste. *Les candidats verts ont remporté 5 % des suffrages.*
8. Qui contribue au respect de l'environnement. *Des procédés verts. Des constructions vertes.*
Les adjectifs de couleur composés sont invariables. *Des robes vert tendre, vert amande, vert olive, vert pistache.*
ADJECTIF
Qui n'est pas mûr. *Ces fruits sont trop verts.*
NOM MASCULIN
Couleur intermédiaire entre le bleu et le jaune. *Teindre une étoffe en vert.*
LOCUTIONS
– ***Avoir la main verte.*** (FIG.) Savoir cultiver plantes et fleurs.
– ***Bâtiment vert.*** Bâtiment construit en vue de réduire ses impacts négatifs sur l'environnement. *Le bâtiment vert se caractérise notamment par ses matériaux écologiques ou recyclés, l'utilisation de capteurs solaires, le recyclage des eaux de pluie.* SYN. bâtiment écologique.
– ***Donner le feu vert à quelqu'un, à quelque chose.*** (FIG.) Autoriser, donner son accord.
– ***Langue verte.*** Argot. *Un dictionnaire de la langue verte.*
– ***Le billet vert.*** Dollar américain.
– ***Se mettre au vert.*** (FAM.) (FIG.) Aller à la campagne.
– ***Trouver les raisins trop verts.*** Critiquer, dédaigner ce qu'on ne peut obtenir.
– ***Une volée de bois vert.*** Série de coups vigoureux et bien appliqués.
– ***Une volée de bois vert.*** (FIG.) Critiques cinglantes.
HOM.
• ***vair,*** fourrure d'écureuil ;
• ***ver,*** animal invertébré ;
• ***verre,*** substance transparente ;
• ***verre,*** récipient pour boire ;
• ***vers,*** assemblage de mots dans un poème.

Renvoi
à un tableau

Citation littéraire
entre guillemets, nom de l'auteur et titre de l'œuvre citée entre parenthèses

Note grammaticale
sur l'accord des adjectifs de couleur

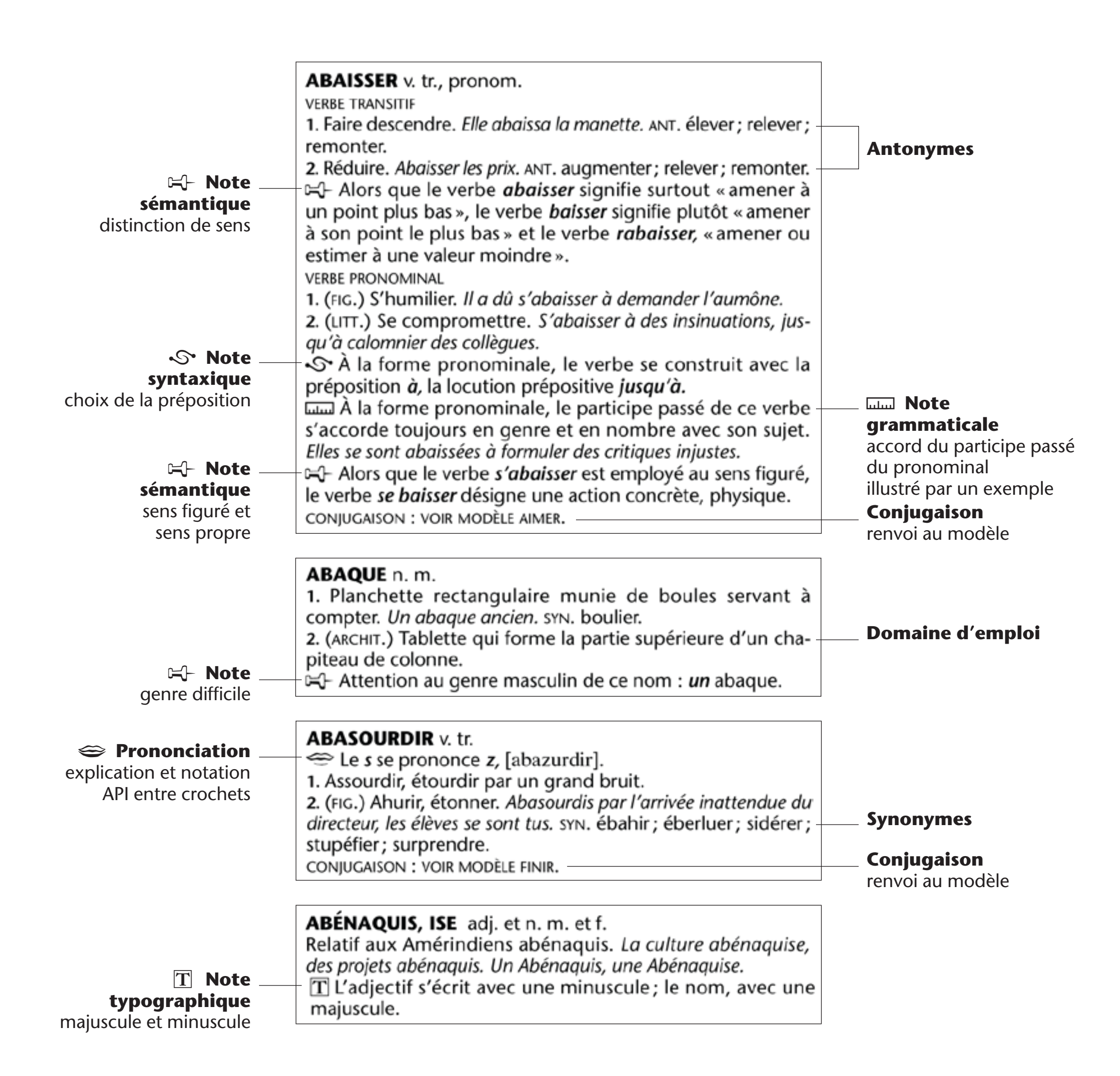
Locutions
en italique gras définies, et classées en ordre alphabétique pour en faciliter le repérage

Retour à la ligne
pour chaque acception

Catégories grammaticales
en petites capitales

Marques d'usage
entre parenthèses

Homonymes
disposés à la ligne et définis brièvement



ABAISSER v. tr., pronom.

VERBE TRANSITIF

1. Faire descendre. *Elle abaissa la manette.* ANT. élever ; relever ; remonter.

2. Réduire. *Abaisser les prix.* ANT. augmenter ; relever ; remonter.

Alors que le verbe ***abaisser*** signifie surtout « amener à un point plus bas », le verbe ***baisser*** signifie plutôt « amener à son point le plus bas » et le verbe ***rabaisser,*** « amener ou estimer à une valeur moindre ».

VERBE PRONOMINAL

1. (FIG.) S'humilier. *Il a dû s'abaisser à demander l'aumône.*

2. (LITT.) Se compromettre. *S'abaisser à des insinuations, jusqu'à calomnier des collègues.*

À la forme pronominale, le verbe se construit avec la préposition ***à,*** la locution prépositive ***jusqu'à.***

À la forme pronominale, le participe passé de ce verbe s'accorde toujours en genre et en nombre avec son sujet. *Elles se sont abaissées à formuler des critiques injustes.*

Alors que le verbe ***s'abaisser*** est employé au sens figuré, le verbe ***se baisser*** désigne une action concrète, physique.

CONJUGAISON : VOIR MODÈLE AIMER.

ABAQUE n. m.

1. Planchette rectangulaire munie de boules servant à compter. *Un abaque ancien.* SYN. boulier.

2. (ARCHIT.) Tablette qui forme la partie supérieure d'un chapiteau de colonne.

Attention au genre masculin de ce nom : ***un*** abaque.

ABASOURDIR v. tr.

Le ***s*** se prononce ***z,*** [abazurdir].

1. Assourdir, étourdir par un grand bruit.

2. (FIG.) Ahurir, étonner. *Abasourdis par l'arrivée inattendue du directeur, les élèves se sont tus.* SYN. ébahir ; éberluer ; sidérer ; stupéfier ; surprendre.

CONJUGAISON : VOIR MODÈLE FINIR.

ABÉNAQUIS, ISE adj. et n. m. et f.

Relatif aux Amérindiens abénaquis. *La culture abénaquise, des projets abénaquis. Un Abénaquis, une Abénaquise.*

L'adjectif s'écrit avec une minuscule ; le nom, avec une majuscule.

Citation littéraire
entre guillemets, nom de l'auteur et titre de l'œuvre citée entre parenthèses

ABÎME n. m.
1. (LITT.) Gouffre sans fond. SYN. précipice.
2. (FIG.) (LITT.) Profondeur insondable. *« Qu'est devenu mon cœur, navire déserté ? Hélas ! Il a sombré dans l'abîme du Rêve ! »* (Émile Nelligan, « Le Vaisseau d'or », *Poésies complètes*).
3. (FIG.) Grande différence entre deux choses. *Il y a un abîme entre ce qu'il dit et ce qu'il fait.* SYN. écart ; (FIG.) fossé ; monde.
LOCUTIONS
– ***En abyme.*** (FIG.) Se dit d'éléments enchâssés les uns dans les autres. *Une mise en abyme (un tableau dans un tableau, un récit dans un récit, etc.).*
Il revient à André Gide d'avoir emprunté au vocabulaire de l'héraldique cette expression qui désigne l'insertion d'un blason dans un autre blason ; l'écrivain redonna au nom son orthographe ancienne (avec un ***y***) dans cette locution.
– ***Être au bord de l'abîme.*** (FIG.) Se trouver dans une situation désespérée.
Attention au genre masculin de ce nom : ***un*** abîme.
[Les *Rectifications* (1990) admettent : abime.]

Marques d'usage
emploi figuré et niveau de langue

Locutions
définies, illustrées par des exemples et classées par ordre alphabétique

Note orthographique et technique

Note genre difficile

Forme préconisée par les *Rectifications* présentée entre crochets à la fin de l'article

Prononciation
explication et notation API entre crochets

ABONNEMENT n. m.
Le premier ***e*** ne se prononce pas, [abɔnmɑ̃].
Paiement à l'avance pour la livraison régulière d'un journal, d'un périodique, pour une série de spectacles, de compétitions sportives, etc. *Avoir, prendre, renouveler, résilier, souscrire un abonnement au journal* Le Devoir, *aux concerts de l'Orchestre symphonique de Montréal. Prendre un abonnement d'un an* (et non un *billet de saison) *au hockey.*
abonnement.

Cooccurences
verbes à employer avec ce nom

Anglicisme
forme correcte et forme fautive

Note orthographique

ABRÉGER v. tr.
1. Rendre plus court. *Le professeur abrégeait les exercices.* SYN. écourter.
2. Réduire la longueur d'un texte, d'un document. *Abrégez votre introduction, elle est un peu trop longue.* SYN. condenser ; resserrer ; résumer.
3. Supprimer une partie des lettres d'un mot. *Le nom* téléphone *s'abrège en* tél. *Abréger* (et non *abrévier) *un mot.*
CONJUGAISON : VOIR MODÈLE PROTÉGER.
Le ***é*** se change en ***è*** devant une syllabe contenant un ***e*** muet, sauf à l'indicatif futur et au conditionnel présent. *J'abrège,* mais *j'abrégerai.*
Le ***g*** est suivi d'un ***e*** devant les lettres ***a*** et ***o***. *Il abrégea, nous abrégeons.*
[Les *Rectifications* (1990) admettent : il abrègera, abrègerait...]

Conjugaison
renvoi au modèle et **remarque** sur les particularités de la conjugaison

***Forme fautive**
exemple de forme correcte et indication de l'impropriété

Forme préconisée par les *Rectifications* présentée entre crochets à la fin de l'article

***ABRÉVIER**
Impropriété pour ***abréger.***

***Forme fautive**
classée à l'ordre alphabétique

Renvoi à la forme correcte

Féminisation des titres
désignation écrite au long

ACÉRICULTEUR n. m.
ACÉRICULTRICE n. f.
⚜ Personne qui exploite une érablière.

Réalité québécoise

Québécisme

☞ Note
emploi particulier du mot au Québec et dans la francophonie canadienne

Marques d'usage, domaine d'emploi
entre parenthèses

ACHALANDAGE n. m.
1. ⚜ Ensemble des clients attirés par un établissement commercial (Recomm. off.). *L'achalandage d'une boutique.* SYN. clientèle.
☞ Ce nom demeure usuel au Québec et dans la francophonie canadienne, mais il n'appartient plus à l'usage courant de la majorité des locuteurs du français.
2. ⚜ Par extension, ensemble des personnes qui fréquentent un lieu, qui utilisent un service. *L'achalandage du métro a augmenté au cours des derniers mois. L'achalandage d'une bibliothèque, d'un aéroport.* SYN. fréquentation.
3. ⚜ (VIEILLI) (COMPT.) Partie incorporelle d'une entreprise ayant une valeur financière. *La bonne réputation de l'entreprise ou son bon emplacement constituent des éléments de l'achalandage.* SYN. fonds commercial ; survaleur.
☞ En France et en Belgique, on emploie fréquemment le terme ***goodwill*** pour désigner cet élément d'actif.

Recommandation officielle

Synonymes
en français standard

⚜ Québécisme
emprunt à une langue amérindienne

✎ Note orthographique

ACHIGAN n. m.
⚜ Poisson d'eau douce de l'est de l'Amérique du Nord, mesurant généralement une trentaine de centimètres, à la tête large et à la coloration variable, recherché pour sa combativité et sa chair tendre. *Le nom* achigan, *qui est d'origine algonquienne, s'emploie depuis les débuts de la Nouvelle-France ; le* Dictionnaire historique du français québécois *du TLFQ en cite une attestation qui date de 1656.*
☞ Au Canada, on trouve deux espèces d'achigans indigènes, l'achigan à petite bouche et l'achigan à grande bouche (GDT).
✎ achi**gan**, sans ***t***, contrairement à ***gant.***

☞ Note technique

***ACTING-OUT**
Anglicisme pour ***passage à l'acte.***

***Anglicisme**
renvoi au terme français

Prononciation
explication et notation API entre crochets

T Note typographique

AIGU, ÜE ou **UË** adj.
Les lettres ***ai*** se prononcent ***é,*** [egy].
1. Effilé. *Une lame aigüe* ou *aiguë.* SYN. acéré.
2. Haut, en parlant d'un son. *Un son aigu.* SYN. élevé ; perçant.
3. Violent. *Des crises aiguës.*
4. Vif, en parlant de l'esprit. *Une intelligence aiguë.* SYN. pénétrant ; subtil.
LOCUTION
– ***Accent aigu.*** (GRAMM.) Accent qui marque le ***e*** fermé. *Les mots* école, éléphant, cinéma *comportent des accents aigus.* ANT. accent grave.
T L'accent aigu est constitué d'un signe oblique descendant de droite à gauche.

Forme rectifiée
variante orthographique présentée comme entrée et dans les exemples



A n. m. inv.
Première lettre de l'alphabet. *Tracer un* a *minuscule et des* a *majuscules.*
LOCUTION
– ***De a à z.*** Du début à la fin. *Apprendre un texte de a à z.*

A
– ***a,*** symbole de ***année.***
– ***a,*** symbole de ***are.***
– ***a,*** symbole de ***atto-.***
– ***a,*** ancienne notation musicale qui correspond à la note ***la.***
– ***A,*** symbole de ***ampère.***

A- préf.
Élément d'origine grecque signifiant « négation, privation ». *Anormal.*
Devant une voyelle, le préfixe devient ***an-***. *Analphabète.*

À prép.
1. La préposition introduit un **complément indirect.** *Alain participera à la fête. Contribuer à la diffusion et à l'adoption de nouvelles idées.*
Il importe de répéter la préposition ***à*** devant chaque complément.
2. La préposition marque :
– Le **lieu.** *Ils sont en vacances à la montagne.*
– Le **temps.** *La cloche sonne à midi.*
– La **possession.** *Cette calculatrice est à moi.*
– Le **moyen.** *Les enfants rentreront à cheval ou à pied.*
– La **manière.** *Ce bonnet est tricoté à la main.*
3. La préposition marque le prix. *Un blouson à 100 $.*
Cette construction est plutôt familière ; dans un style soigné, on emploiera la préposition ***de***. *Un manteau de 200 $.*
LOCUTION
– ***À la.*** À la manière de. *Ils parlent à la française.*
Ne pas confondre la préposition ***à,*** qui s'écrit avec un accent grave, avec la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif du verbe ***avoir, a*** (que l'on peut remplacer par ***avait***). *Elle a (avait) un travail à terminer.*
HOM. ***a, as,*** formes du verbe ***avoir***. *Elle a une thèse à écrire. Tu as une propriété à la campagne.*


@
Symbole du ***a commercial.***
1. Au prix de. *Douze règles @ 2,50 $.*
2. (INFORM.) Séparateur utilisé dans les adresses Internet. *Mon adresse électronique est : Marie-Eva.de-Villers@hec.ca.*
SYN. arobas ; arrobas.
L'utilisation du @ doit se limiter aux documents administratifs et commerciaux ou aux adresses électroniques. *Son adresse se dit ainsi : Fanny.Vergnolle a commercial Umontreal.ca* ou *Fanny.Vergnolle a Umontreal.ca.*
À l'oral, les mentions ***a, a commercial*** ou ***arrobas*** sont employées. *Son adresse se dit ainsi : Fanny.Vergnolle a Umontreal.ca* ou *Fanny.Vergnolle a commercial Umontreal.ca* ou *Fanny.Vergnolle arrobas Umontreal.ca.*

AANB
Sigle de ***Acte de l'Amérique du Nord britannique.***

AB ABSURDO loc. adv.
Le ***u*** se prononce ***ou,*** [ababsurdo].
Locution latine signifiant « par l'absurde ».
En typographie soignée, les mots étrangers sont composés en italique. Dans des textes déjà en italique, la notation se fait en romain. Pour les textes manuscrits, on utilisera les guillemets.

ABAISSABLE adj.
Qui peut être abaissé. *Un siège abaissable.*

ABAISSANT, ANTE adj.
Qui abaisse moralement, humilie ou dévalorise. *Des complicités abaissantes.* SYN. avilissant ; dégradant ; déshonorant.

ABAISSE n. f.
Pâte amincie au rouleau dont on fait des pâtisseries. *L'abaisse d'une tarte.*
« L'abaisse est un morceau de pâte qui a été abaissé, c'est-à-dire dont on a diminué la hauteur en le passant sous le rouleau, jusqu'à ce qu'il soit devenu mince », selon l'explication d'Émile Littré dans son *Dictionnaire de la langue française* (1863-1873).
HOM. ***abbesse,*** supérieure d'une abbaye.

ABAISSE-LANGUE n. m. (pl. *abaisse-langue* ou *abaisse-langues*)
Palette servant à abaisser la langue pour examiner la bouche et la gorge.

ABAISSEMENT n. m.
1. Le fait d'abaisser ou de s'abaisser. *L'abaissement des taux hypothécaires. Un abaissement des températures.* SYN. baisse ; diminution ; fléchissement ; réduction.
2. État de ce qui est abaissé. *On a constaté un abaissement du niveau de l'eau.* SYN. baisse ; diminution ; réduction.
3. (VIEILLI) État accidentel d'une personne qui a perdu sa dignité, son indépendance.
Ne pas confondre avec les noms suivants :
• ***bassesse,*** absence naturelle de dignité, de fierté ;
• ***humiliation,*** sentiment éprouvé par la personne placée dans un état d'infériorité.

A

ABAISSER v. tr., pronom.
VERBE TRANSITIF
1. Faire descendre. *Elle abaissa la manette.* ANT. élever ; relever ; remonter.
2. Réduire. *Abaisser les prix.* ANT. augmenter ; relever ; remonter.
Alors que le verbe ***abaisser*** signifie surtout « amener à un point plus bas », le verbe ***baisser*** signifie plutôt « amener à son point le plus bas » et le verbe ***rabaisser,*** « amener ou estimer à une valeur moindre ».
VERBE PRONOMINAL
1. (FIG.) S'humilier. *Il a dû s'abaisser à demander l'aumône.*
2. (LITT.) Se compromettre. *S'abaisser à des insinuations, jusqu'à calomnier des collègues.*
À la forme pronominale, le verbe se construit avec la préposition ***à,*** la locution prépositive ***jusqu'à.***
À la forme pronominale, le participe passé de ce verbe s'accorde toujours en genre et en nombre avec son sujet. *Elles se sont abaissées à formuler des critiques injustes.*
Alors que le verbe ***s'abaisser*** est employé au sens figuré, le verbe ***se baisser*** désigne une action concrète, physique.
CONJUGAISON : VOIR MODÈLE AIMER.

ABAJOUE n. f.
Joue de certains animaux (singes, rongeurs) servant à mettre des aliments en réserve. *L'écureuil a mis des glands dans ses abajoues.*
Ne pas confondre avec le nom ***bajoue,*** joue pendante.

ABANDON n. m.
1. Action d'abandonner. *Une campagne annuelle contre l'abandon des animaux. Un taux d'abandon des études trop élevé. Sauver de l'abandon un bâtiment historique.*
2. Renonciation à un bien, à un droit. *Un abandon de créances.*
3. Action de cesser d'occuper. *Abandon de poste.* SYN. désertion.
4. Fait d'être délaissé. *Un abandon absolu, complet, entier, total.*
5. Action de laisser aller (son corps, ses esprits, ses sentiments) à leur pente naturelle. *Se confier avec abandon. Une atmosphère d'abandon à la douceur du monde. Des moments d'abandon. Un abandon doux, entier, gracieux, heureux, séduisant.*
LOCUTIONS
– ***Abandon scolaire.*** ⚜ Fait, pour un, une élève, de quitter l'école sans avoir obtenu un diplôme d'études secondaires ni une autre qualification (GDT).
– ***(Laisser) à l'abandon.*** En désordre. *Un terrain à l'abandon.* SYN. négligé.
ab**an**don.

ABANDONNÉ, ÉE adj.
1. Qui est laissé sans soins. *Des chatons abandonnés.* SYN. délaissé ; esseulé ; seul.
2. Qui est laissé à l'abandon. *Un village abandonné.* SYN. dépeuplé ; déserté ; inhabité.

ABANDONNER v. tr., pronom.
VERBE TRANSITIF
1. Cesser d'occuper. *Abandonner son poste.* SYN. déserter.
2. Délaisser. *Martin a recueilli un chaton que le voisin avait abandonné.* ANT. garder ; recueillir.
3. Ne pas continuer (quelque chose de difficile). *Les joueurs ont abandonné la partie. On abandonne les recherches.* SYN. abdiquer ; capituler ; céder ; (FAM.) démissionner ; se désister ; laisser tomber ; renoncer à ; se retirer. ANT. continuer ; poursuivre.
VERBE PRONOMINAL
Se laisser aller à. *Ils se sont abandonnés à la gourmandise.* SYN. se livrer à ; succomber à.
À la forme pronominale, le verbe se construit avec la préposition ***à.***
À la forme pronominale, le participe passé de ce verbe s'accorde toujours en genre et en nombre avec son sujet. *Elle s'est abandonnée à la joie de retrouver ses amis.*
CONJUGAISON : VOIR MODÈLE AIMER.
ab**an**donner.

ABAQUE n. m.
1. Planchette rectangulaire munie de boules servant à compter. *Un abaque ancien.* SYN. boulier.
2. (ARCHIT.) Tablette qui forme la partie supérieure d'un chapiteau de colonne.
Attention au genre masculin de ce nom : ***un*** abaque.

ABASOURDI, IE adj.
1. Étourdi par un grand bruit. *Abasourdis par les détonations, les passants ont fui dans toutes les directions.* SYN. dérouté ; ébahi ; éberlué ; sidéré ; surpris.
2. (FIG.) Ahuri, stupéfait. *« Quand la duchesse reçoit, elle dresse de petits enclos de verre sur la table, où des poulettes pondent sous les yeux des convives abasourdis »* (*Le Monde*).

ABASOURDIR v. tr.
Le ***s*** se prononce ***z,*** [abazurdir].
1. Assourdir, étourdir par un grand bruit.
2. (FIG.) Ahurir, étonner. *Abasourdis par l'arrivée inattendue du directeur, les élèves se sont tus.* SYN. ébahir ; éberluer ; sidérer ; stupéfier ; surprendre.
CONJUGAISON : VOIR MODÈLE FINIR.

ABASOURDISSANT, ANTE adj.
Le ***s*** se prononce ***z,*** [abazurdisɑ̃, ɑ̃t].
Stupéfiant. *Des résultats abasourdissants.* SYN. (FAM.) époustouflant ; étonnant ; extraordinaire ; renversant ; sidérant.
Ne pas confondre avec le participe présent invariable ***abasourdissant.*** *Ses réponses abasourdissant le professeur, l'étudiant reçut la plus haute note.*

ABASOURDISSEMENT n. m.
Le ***s*** se prononce ***z,*** [abazurdismɑ̃].
1. Action d'abasourdir et son résultat.
2. (FIG.) Étonnement extrême, stupéfaction.

ABÂTARDIR v. tr., pronom.
VERBE TRANSITIF
1. Rendre bâtard, altérer, en faisant perdre les qualités et la vigueur originelle inhérentes à une espèce. *« La mauvaise culture abâtardira ces plantes »* (*Dictionnaire de l'Académie,* 6e éd.). SYN. dégénérer.
2. (FIG.) Altérer, en faisant perdre les qualités inhérentes (à un groupe social, à une personne, à une œuvre...). *Des bâtiments anciens abâtardis par des ajouts.* SYN. avilir ; corrompre ; dégrader ; dénaturer ; pervertir.
VERBE PRONOMINAL
Dégénérer, au propre et au figuré. *Une race canine qui s'est abâtardie. Ces musiques qui empruntent à tous les styles se sont abâtardies.*
À la forme pronominale, le participe passé de ce verbe s'accorde toujours en genre et en nombre avec son sujet. *Cette lignée s'est abâtardie.*
CONJUGAISON : VOIR MODÈLE FINIR.
ab**â**tardir.

ABÂTARDISSEMENT n. m.
État de ce qui est abâtardi. SYN. dégénérescence ; dégradation.
ab**â**tardissement.

ABATIS
VOIR – ABATTIS.

ABAT-JOUR n. m. inv. (pl. *abat-jour*)
Dispositif servant à rabattre la lumière d'une lampe. *Un abat-jour de soie. Des abat-jour en parchemin.*
[Les *Rectifications* (1990) admettent : des abat-jours.]

ABATS n. m. pl.
Parties accessoires non nobles (cœur, foie, rate, rognons, tripes, etc.) d'un animal de boucherie (bœuf, veau, mouton, porc).
Ne pas confondre avec le nom ***abattis,*** qui désigne les pattes, ailerons, foie, gésier de volaille.

ABAT-SON(S) n. m. (pl. *abat-son* ou *abat-sons*)
Dispositif servant à renvoyer le son des cloches d'un clocher vers le sol.

ABATTABLE adj.
Qui peut être abattu. *Cette voiture comporte un hayon arrière abattable en deux parties.*

ABATTAGE n. m.
1. Action d'abattre, de faire tomber. *L'abattage d'un arbre.* SYN. coupe.
La graphie ***abatage*** est aujourd'hui vieillie.
2. Action de mettre à mort un animal. *Les règles sanitaires exigent l'abattage des animaux contaminés.*
3. Art de tenir son public en haleine. *Clinton est un conférencier qui a de l'abattage.* SYN. brio.
LOCUTION
– ***Vente à l'abattage.*** (COMM.) Vente de produits de qualité médiocre avec une marge bénéficiaire réduite.
aba**tt**age.

ABATTANT n. m.
Partie d'un meuble, d'un siège qui s'abaisse et se relève. *L'abattant d'un piano, d'une table, d'un secrétaire.*
La graphie ***abatant*** est aujourd'hui vieillie.
aba**tt**ant.

ABATTEMENT n. m.
1. Diminution des forces physiques. *« Jules […] souffrait de l'abattement de toute la famille »* (Philippe Aubert de Gaspé, *Les Anciens Canadiens*). SYN. apathie ; épuisement ; faiblesse ; fatigue ; langueur ; lassitude ; prostration.
2. État mental de dépression et de lassitude. *Ce patient est dans un état d'abattement, d'anxiété ou de dépression.* SYN. affliction ; découragement ; mélancolie ; nostalgie ; prostration ; tristesse.
3. (COMM.) Réduction consentie à l'acheteur sur le prix de vente d'un produit. *Un abattement de 10 %.*
4. (COMPT.) Crédit d'impôt. SYN. dégrèvement fiscal.
aba**tt**ement.

ABATTIS ou **ABATIS** n. m.
1. ⚜ Amas de bois abattu, terrain qui n'est pas complètement essouché. *« On traversa l'abatis du Columbier piqueté de souches »* (Félix-Antoine Savard, *Menaud, maître-draveur*). *« En plus, je dois surveiller certains travaux que nous faisons faire autour de la maison, abattis d'arbres, etc. »* (Hector de Saint-Denys Garneau, *Lettres*).
2. (AU PLUR.) Pattes, ailerons, foie, gésier de volaille.
Ne pas confondre avec le nom ***abats,*** qui désigne les parties accessoires non nobles (cœur, foie, rate, rognons, tripes, etc.) d'un animal de boucherie (bœuf, veau, mouton, porc).

ABATTOIR n. m.
Lieu où l'on abat les animaux de boucherie.
aba**tt**oir.

ABATTRE v. tr., pronom.
VERBE TRANSITIF
1. Faire tomber, renverser quelque chose de vertical. *Ils ont dû abattre un arbre pour bâtir la maison.*
2. Tuer, blesser avec une arme à feu. *Le gardien a abattu le cambrioleur.* SYN. (FAM.) descendre.
3. Épuiser, décourager. *Il ne faut pas se laisser abattre.* SYN. accabler ; démoraliser ; déprimer ; désespérer.
VERBE PRONOMINAL
1. Tomber subitement. *Les avions se sont abattus au sol. Une violente tempête de neige s'est abattue sur les Laurentides.*
En ce sens, le verbe se construit avec les prépositions ***à, sur.***
2. Se jeter sur. *Le vautour s'abat sur sa proie.* SYN. foncer ; fondre.
À la forme pronominale, le participe passé de ce verbe s'accorde toujours en genre et en nombre avec son sujet. *Les rapaces se sont abattus sur leurs proies.*
LOCUTIONS
– ***Abattre de la besogne.*** Accomplir efficacement de nombreuses tâches.
– ***Abattre ses cartes, son jeu.*** (FIG.) Dévoiler ses plans, ses projets.
CONJUGAISON : VOIR MODÈLE COMBATTRE.
INDICATIF PRÉSENT *J'abats, tu abats, il abat, nous abattons, vous abattez, ils abattent.* IMPARFAIT *J'abattais.* PASSÉ SIMPLE *J'abattis.* FUTUR *J'abattrai.* IMPÉRATIF PRÉSENT *Abats, abattons, abattez.* SUBJONCTIF PRÉSENT *Que j'abatte.* PARTICIPE PRÉSENT *Abattant.* PASSÉ *Abattu, ue.*



ABATTU, UE adj.
1. Affaibli. *La malade est moins abattue aujourd'hui : elle reprend peu à peu ses forces.* SYN. épuisé ; fatigué.
2. Déprimé, prostré. *« Je me sens mieux depuis hier midi. Mais jeudi fut vraiment sans nulle force. Très abattu »* (Paul Valéry, *Correspondance*). SYN. découragé ; las ; triste.
LOCUTION
– ***À bride abattue.*** En abandonnant toute la bride au cheval. *« Je repars ventre à terre à bride abattue jusqu'à Paris, jusqu'à vous, Madame »* (P.-L. Courier, *Lettres de France et d'Italie,* 1811, cité dans le TLF). SYN. (FIG.) à toute vitesse ; rapidement.

ABAT-VENT n. m. (pl. *abat-vent* ou *abat-vents*)
Dispositif adapté à une ouverture pour la protéger du vent.

ABAT-VOIX n. m. inv. (pl. *abat-voix*)
Dais d'une chaire servant à rabattre la voix du prédicateur vers les fidèles.

ABBATIAL, IALE, IAUX adj. et n. f.
Le ***t*** se prononce ***s,*** [abasjal, jo].
ADJECTIF
Qui relève d'un abbé, d'une abbesse ou d'une abbaye. *Des palais abbatiaux.*
NOM FÉMININ
Église principale d'une abbaye. *L'abbatiale romane de Conques.*

ABBAYE n. f.
La deuxième syllabe se prononce ***bé-i,*** [abei].
1. Communauté religieuse dirigée par un abbé, une abbesse. *Une abbaye bénédictine.*
2. Bâtiments de cette communauté. *L'abbaye d'Oka, l'abbaye bénédictine de Saint-Benoît-du-Lac.*
Attention au genre féminin de ce nom : ***une*** abbaye.
T Dans les désignations d'édifices religieux, le nom générique (***basilique, cathédrale, chapelle, église, oratoire,*** etc.) s'écrit avec une minuscule.
abb**aye.**

ABBÉ n. m.
1. Supérieur d'une abbaye ou d'un monastère de religieux.
2. Prêtre séculier. *L'abbé Dubois.*
T Comme les titres administratifs, les titres religieux s'écrivent généralement avec une minuscule. *L'archevêque, le cardinal, le chanoine, le curé, l'évêque, le pape.* Cependant, ces titres s'écrivent avec une majuscule lorsqu'ils remplacent un nom de personne. *L'Abbé sera présent à la réunion.*
VOIR TABLEAU – TITRES DE FONCTIONS.

A

ABBESSE n. f.
Supérieure d'une abbaye ou d'un monastère de religieuses. HOM. ***abaisse,*** pâte amincie au rouleau.
abb**e**sse.

ABC ou **A B C** n. m. inv.
Rudiments d'un art, d'une science. *Elle connaît l'a b c de son métier. Il maîtrise l'abc de la biologie.*

ABCÈS n. m.
Le ***b*** se prononce ***p,*** [apsɛ].
Amas de pus. *L'abcès qu'il a au talon le fait souffrir.* SYN. clou; furoncle.
Ne pas confondre avec le nom ***accès,*** entrée.
LOCUTION
– ***Crever, vider l'abcès.*** (FIG.) Résoudre une situation critique.
ab**cès**.

ABDICATION n. f.
Action d'abdiquer. SYN. renonciation.

ABDIQUER v. tr., intr.
VERBE TRANSITIF
Renoncer au pouvoir, à la couronne. *Le roi Édouard VIII abdiqua la couronne d'Angleterre.*
Le verbe se construit sans complément (absolument) ou avec un complément direct. *Le duc a abdiqué.*
VERBE INTRANSITIF
S'avouer vaincu, abandonner. *Il abdiqua devant les multiples problèmes.* SYN. capituler; céder; démissionner.
CONJUGAISON : VOIR MODÈLE AIMER.

ABDOMEN n. m.
Le ***n*** se prononce, [abdɔmɛn]; le mot rime avec ***domaine.***
1. (ANAT.) Cavité viscérale formant la partie inférieure du tronc. *Un robot qui se déplace à l'intérieur de l'abdomen pour donner aux chirurgiens une nouvelle perspective sur la zone à opérer.*
2. (PAR EXT.) Partie antérieure de l'abdomen. *Des abdomens douloureux.* SYN. ventre.

ABDOMINAL, ALE, AUX adj. et n. m. pl.
ADJECTIF
De l'abdomen. *La cavité abdominale. Des muscles abdominaux.*
NOM MASCULIN PLURIEL
1. Muscles abdominaux.
2. (PAR EXT.) Exercices destinés à renforcer ces muscles. *Elle fait des abdominaux tous les jours.*

ABDOMINAUX n. m. pl.
1. Les muscles abdominaux.
2. (PAR EXT.) Exercices de développement de ces muscles. *Faire des abdominaux tous les matins.*

ABÉCÉDAIRE n. m.
Livre d'apprentissage de l'alphabet. *Elle a reçu un abécédaire très joliment illustré.*

ABEILLE n. f.
Insecte qui vit en colonie et produit le miel. *Dans les ruches où elles vivent, les abeilles construisent des rayons de cire et y déposent leur miel. Les abeilles se défendent au moyen d'un dard venimeux. Elle s'est fait piquer par une abeille. Un essaim d'abeilles.*
VOIR TABLEAU – ANIMAUX.
Les apiculteurs et apicultrices pratiquent l'élevage des abeilles (apiculture).
LOCUTIONS
– ***Nid-d'abeilles.*** Point de broderie. *Des corsages garnis de nids-d'abeilles.*
– ***Nid d'abeilles.*** Tissu qui présente des alvéoles en relief. *Des nappes nids d'abeilles.*

ABÉNAQUIS, ISE adj. et n. m. et f.
Relatif aux Amérindiens abénaquis. *La culture abénaquise, des projets abénaquis. Un Abénaquis, une Abénaquise.*
T L'adjectif s'écrit avec une minuscule; le nom, avec une majuscule.

ABERRANCE n. f.
(STAT.) Propriété d'une valeur qui s'écarte considérablement de la moyenne.
Ne pas confondre avec le nom ***aberration,*** déviation du bon sens.
abe**rr**ance, un seul ***b***, deux ***r.***

ABERRANT, ANTE adj.
Qui va contre la logique, qui s'écarte de la normale. *Des projets aberrants, une décision aberrante.* SYN. absurde; déraisonnable; illogique; insensé; irrationnel; saugrenu.
abe**rr**ant, un seul ***b***, deux ***r.***

ABERRATION n. f.
1. Déviation du bon sens. *Dans un moment d'aberration, il s'enfuit.* SYN. égarement; folie.
2. Absurdité. *« Mettons fin à cette aberration : réservons les vocables de "francophonie" et de "francophone" à la sphère diplomatique et géopolitique, et prenons l'habitude de dire "écrivains de langue française" »* (Amin Maalouf, *Le Monde,* 2006).
Ne pas confondre avec le nom ***aberrance,*** propriété d'une valeur qui s'écarte considérablement de la moyenne.
abe**rr**ation, un seul ***b***, deux ***r.***

ABÊTIR v. tr., pronom.
VERBE TRANSITIF
Abrutir, rendre bête. *La télévision corrompt-elle la culture, abêtit-elle les téléspectateurs ?* SYN. crétiniser.
VERBE PRONOMINAL
Devenir stupide. *Ils se sont abêtis à force d'écouter ces soi-disant humoristes.*
À la forme pronominale, le participe passé de ce verbe s'accorde toujours en genre et en nombre avec son sujet. *Elles ne se sont pas abêties.*
CONJUGAISON : VOIR MODÈLE FINIR.

ABÊTISSANT, ANTE adj.
Qui abrutit, rend bête. *Passer de la réclame abêtissante aux communications pertinentes.*

ABÊTISSEMENT n. m.
Action d'abêtir; son résultat. SYN. abrutissement; crétinisation.

ABHORRER v. tr.
(LITT.) Exécrer, avoir en horreur. *Ils abhorrent les traîtres.* SYN. abominer; détester; haïr.
CONJUGAISON : VOIR MODÈLE AIMER.
ab**h**o**rr**er.

ABÎME n. m.
1. (LITT.) Gouffre sans fond. SYN. précipice.
2. (FIG.) (LITT.) Profondeur insondable. *« Qu'est devenu mon cœur, navire déserté ? Hélas ! Il a sombré dans l'abîme du Rêve ! »* (Émile Nelligan, « Le Vaisseau d'or », *Poésies complètes*).
3. (FIG.) Grande différence entre deux choses. *Il y a un abîme entre ce qu'il dit et ce qu'il fait.* SYN. écart; (FIG.) fossé; monde.
LOCUTIONS
– ***En abyme.*** (FIG.) Se dit d'éléments enchâssés les uns dans les autres. *Une mise en abyme (un tableau dans un tableau, un récit dans un récit, etc.).*
Il revient à André Gide d'avoir emprunté au vocabulaire de l'héraldique cette expression qui désigne l'insertion d'un blason dans un autre blason; l'écrivain redonna au nom son orthographe ancienne (avec un ***y***) dans cette locution.
– ***Être au bord de l'abîme.*** (FIG.) Se trouver dans une situation désespérée.
Attention au genre masculin de ce nom : ***un*** abîme.
[Les *Rectifications* (1990) admettent : abime.]



ABÎMÉ, ÉE adj.
En mauvais état, endommagé. *Des livres abîmés par la pluie.* SYN. dégradé; détérioré.
[Les *Rectifications* (1990) admettent : abimé.]

ABÎMER v. tr., pronom.
VERBE TRANSITIF
Endommager, détériorer. *Les cerises sont vendues en barquette* ou *dans des barquettes, ce qui évite de les abîmer.* SYN. (FAM.) amocher; (FAM.) bousiller; casser; dégrader; endommager.
VERBE PRONOMINAL
1. (LITT.) Sombrer, s'engloutir. *Le missile s'est abîmé dans le Pacifique.*
2. (FIG.) (LITT.) Se plonger, se perdre. *« Une génération qui a prôné la révolution avant de s'abîmer dans l'embourgeoisement »* (Le Monde). *S'abîmer dans ses réflexions.*
3. Se détériorer. *La soie s'est abîmée au soleil.* SYN. se dégrader.
À la forme pronominale, le participe passé de ce verbe s'accorde toujours en genre et en nombre avec son sujet. *Ces livres se sont abîmés en raison de l'humidité.*
CONJUGAISON : VOIR MODÈLE AIMER.
[Les *Rectifications* (1990) admettent : abimer.]

AB INTESTAT loc. adv. et loc. adj.
Le ***t*** final ne se prononce pas.
LOCUTION
Locution latine signifiant « sans testament ». *Ils sont décédés* ab intestat. *Des héritières* ab intestat.
T En typographie soignée, les mots étrangers sont composés en italique. Dans des textes déjà en italique, la notation se fait en romain. Pour les textes manuscrits, on utilisera les guillemets.

ABIOTIQUE adj.
(ÉCOL.) Qualifie un milieu où la vie est impossible. *Une atmosphère abiotique.* ANT. biotique.

ABJECT, E adj.
Le ***c*** et le ***t*** se prononcent, [abʒɛkt].
Qui suscite un profond mépris. *Sa conduite est abjecte.* SYN. ignoble; infâme; méprisable; odieux; vil.

ABJECTEMENT adv.
D'une manière abjecte. *Ces financiers ont volé abjectement de petits épargnants.*

ABJECTION n. f.
Attention à la prononciation, [abʒɛksjɔ̃].
1. État de ce qui est abject, de ce qui avilit. *Ils ont sombré dans l'abjection, la destruction de soi et des autres.* SYN. avilissement; bassesse; honte; ignominie; infamie; turpitude.
2. Chose abjecte. *Cette accusation non fondée est une abjection.*

ABJURATION n. f.
1. Action d'abjurer une religion. *L'abjuration du calvinisme, du catholicisme.*
2. (FIG.) Action de renoncer à une doctrine, à une philosophie. *Une abjuration de la modernité.*
Ne pas confondre avec le nom ***adjuration,*** prière instante, supplication.

ABJURER v. tr.
Déclarer solennellement que l'on renonce à (une religion). *Elles ont refusé d'abjurer leur foi.*
CONJUGAISON : VOIR MODÈLE AIMER.

ABLATIF n. m.
Cas de la déclinaison latine qui exprime l'éloignement, la séparation, la cause.

ABLATION n. f.
(MÉD.) Action d'enlever un organe, une tumeur, un tissu, un corps étranger. *Procéder à l'ablation d'un rein, de la thyroïde.*
Ne pas confondre avec les noms suivants :
• ***amputation,*** action d'enlever un membre, une partie d'un membre au cours d'une opération chirurgicale;
• ***mutilation,*** perte accidentelle d'une partie du corps.

-ABLE suff.
Élément signifiant « qui peut être ». *Transformable, lavable.*

ABLUTION n. f.
Purification religieuse. *Les ablutions des musulmans avant la prière.*
LOCUTION
– ***Faire ses ablutions.*** Faire sa toilette.

ABNÉGATION n. f.
Oubli volontaire de soi, de son intérêt au bénéfice d'autrui. *Ces missionnaires font preuve d'une grande abnégation.* SYN. renoncement; sacrifice.

ABOI n. m.
1. (VX) Cri du chien.
2. (AU PLUR.) Cris de la meute cernant le gibier.
LOCUTION
– ***Être aux abois.*** Être dans une situation désespérée. *Ces financiers sont aux abois.*
Ce nom s'emploie généralement au pluriel.

ABOIEMENT n. m.
1. Cri du gros chien. *Nos voisins pourraient-ils faire cesser les aboiements de leurs bergers allemands ?*
2. (FIG.) Cris importuns. *Les aboiements des protestataires.*
Pour les chiens de petite taille, on emploiera plutôt ***jappement.***
abo**i**ement.

ABOITEAU n. m. (pl. *aboiteaux*)
1. En Acadie, barrage muni de vannes disposées de façon qu'elles se ferment automatiquement quand la marée monte et qu'elles laissent s'écouler l'eau quand la marée baisse.
2. Digue permettant la récupération des terres littorales pour la culture (Recomm. off.).

ABOLIR v. tr.
Faire disparaître, supprimer. *Doit-on abolir la chasse à courre ? Abolir la peine de mort.* SYN. annuler; invalider.
On ***abolit*** une pratique, une institution, un usage, mais on ***abroge*** une loi, un décret, une disposition.
CONJUGAISON : VOIR MODÈLE FINIR.
abo**l**ir.

ABOLITION n. f.
Annulation, suppression. *L'abolition de la peine de mort, de l'esclavage.* SYN. invalidation.
abo**l**ition.

ABOLITIONNISME n. m.
Doctrine prônant l'abolition de l'esclavage, de la peine de mort.
abo**l**itionnisme.

ABOLITIONNISTE adj. et n. m. et f.
ADJECTIF
Relatif à l'abolitionnisme. *Des prises de position abolitionnistes.*
NOM MASCULIN ET FÉMININ
Partisan de l'abolitionnisme.

ABOMINABLE adj.
1. Qui inspire de l'horreur. *Un abominable tortionnaire.* SYN. affreux; atroce; monstrueux.
2. Très mauvais. *Des résultats abominables. Un temps abominable.*
Ne pas confondre avec les mots suivants :
• ***détestable,*** exécrable;
• ***effroyable,*** qui cause une grande frayeur;
• ***horrible,*** qui soulève un dégoût physique et moral.





UNE REFONTE MAJEURE

2000 nouveaux articles et 2500 articles remaniés : ajout de néologismes, de significations nouvelles, d'exemples pour illustrer les emplois les plus récents; de citations littéraires mettant en lumière les emplois propres au français du Québec; de nombreuses notes grammaticales, notamment sur l'accord du participe passé de tous les verbes pronominaux; des notes syntaxiques sur le choix de la préposition à la suite d'un verbe ou d'un adjectif.

LA DESCRIPTION LA PLUS FIDÈLE ET LA PLUS JUSTE DU BON USAGE D'ICI

PRÉSENTATION DE LA LANGUE FRANÇAISE SOUS TOUS SES ASPECTS

Intégration dans un seul ordre alphabétique des renseignements utiles sur l'orthographe, la grammaire, la syntaxe, la typographie, les difficultés, les québécismes, les conjugaisons, les locutions figées, les interférences entre le français et l'anglais.

LA NOUVELLE GRAMMAIRE ET LA GRAMMAIRE DU TEXTE

Plus de 100 tableaux exposant les notions fondamentales de la grammaire et de la syntaxe, en conformité avec les programmes de français du primaire et du secondaire du ministère de l'Éducation du Québec, terminologie comparée de la grammaire traditionnelle et de la nouvelle grammaire.

INTÉGRATION DE NOMBREUX QUÉBÉCISMES CONFORMES AU BON USAGE

Mots et expressions propres au français du Québec signalés à l'aide de l'icône de la fleur de lis, par exemple : *achalandage, baladodiffusion, chicouté, classe d'immersion, clavardage, courriel, fleurdelisé, huard, traversier*.

HOMONYMES ET PARONYMES

Ajout d'homonymes (mots de prononciation identique et parfois de même orthographe) et de paronymes (mots de forme voisine), accompagnés de brèves définitions afin d'en distinguer le sens et d'éviter les confusions.

AJOUT DE NOMBREUSES FORMES FAUTIVES

Impropriétés, erreurs, faux amis (emprunts de sens), calques de l'anglais, accompagnés des formes justes correspondantes et classés par ordre alphabétique en fin d'article pour en faciliter le repérage.

CITATIONS LITTÉRAIRES ET EXTRAITS DE LA PRESSE ÉCRITE

Illustration des emplois propres au français du Québec par des citations de grands auteurs, dont Hélène Dorion, Réjean Ducharme, Alain Grandbois, Germaine Guèvremont, Anne Hébert, Gaston Miron, Émile Nelligan, Pierre Nepveu, Jean-Guy Pilon, Gabrielle Roy, Hector de Saint-Denys Garneau; attestations de la presse française et québécoise pour expliciter les emplois les plus récents.

SYNTHÈSES TYPOGRAPHIQUES

Règles de l'emploi des majuscules et des minuscules, de l'écriture des nombres, des abréviations, sigles et acronymes, des symboles, de la division des mots, des références bibliographiques.

MODÈLES DE CONJUGAISON

76 modèles complets de conjugaison et remarques sur les particularités de formes pour tous les verbes irréguliers, indication de l'auxiliaire à employer, concordance des temps dans la phrase et dans le texte.

MODÈLES DE CORRESPONDANCE

Rédaction du courriel, de la lettre, nouveaux modèles de curriculums vitæ, écriture de l'adresse, formules usuelles de correspondance.

LES RECTIFICATIONS ORTHOGRAPHIQUES

Présentation de l'historique et des principales règles des *Rectifications de l'orthographe* (1990) dans un tableau et indication entre crochets des formes rectifiées à chaque mot concerné, en fin d'article.



APPROUVÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC